

CHANEGRIHA EN VISITE À ORAN :

«NOS FRONTIÈRES SONT ENTRE DE BONNES MAINS»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6774 - MERCREDI 26 AOÛT 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des assises nationales pour développer les programmes

Page 4

TRÈS ATTENDUE PAR LES FEMMES TRAVAILLEUSES

A QUAND LA RÉOUVERTURE DES CRÈCHES ?



Les femmes travailleuses ayant des enfants en bas âge ne savent pas à quel saint se vouer en raison de la reprise générale de l'activité économique. Avec la reprise annoncée du travail dans plusieurs secteurs comme celui de l'éducation, la garde des enfants pose problème au moment où les crèches et les garderies d'enfants y compris les classes de préscolaire demeurent toujours fermées. L'ouverture des crèches est la seule option qui pourrait soulager les parents mais également les propriétaires de ces structures pour enfants.
Page 5

COVID-19 EN ALGÉRIE

391 nouveaux cas, 299 guérisons et 9 décès en 24 heures

Page 2

PROTOCOLE SANITAIRE DU BAC ET DU BEM

Les syndicats sceptiques

Page 5

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE

Le patronat exprime son adhésion

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

391 nouveaux cas, 299 guérisons et 9 décès en 24 heures

Le bilan de la Covid-19 en Algérie a fait état hier d'une légère hausse avec 391 nouvelles contaminations, portant le total des cas confirmés à 42.619. Quatre wilayas ont recensé plus de 40 nouvelles infections durant la même période, à leur tête la wilaya d'Alger, avec 78 nouveaux cas confirmés, un record jamais atteint depuis l'apparition du virus dans le pays.



«391 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 299 guérisons et neuf décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 42.619, des guérisons à 29.886 et celui des décès à 1.465», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à 97 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent moins de un cas pour 100.000 habitants.

Les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32%.

Quatre wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 40 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir, Alger (78 cas), Blida (58 cas), Oran (43 cas) et Tizi-Ouzou (41 cas).

Les wilayas d'Alger (4.501 cas), Oran (3.416 cas), Blida (3. 209 cas), Sétif (2.890 cas) et Constantine (1.443 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 27% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 23 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 12 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 13 wilayas ont enregistré plus de dix cas. .

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère baisse, avec 28 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (31 cas la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 824.548 morts depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 24.107.473 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 16.650.113 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de mardi, 6169 nouveaux décès et 249 893 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1271 nouveaux morts, les États-Unis (1132) et l'Inde (1059).

Les États-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 178 524 décès pour 5 779 395 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2 053 699 personnes ont été déclarées guéries.

Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 116 580 morts pour 3 669 995 cas, le Mexique avec 61 450 morts (568 621 cas), l'Inde avec 59 449 morts (3 234 474 cas), et le Royaume-Uni avec 41 449 morts (327 798 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique et le Pérou déplorent le plus grand nombre de morts par rapport à leur population, avec 85 décès pour 100 000 habitants, suivis par l'Espagne (62), le Royaume-Uni (61), et l'Italie (59).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 84 996 cas (15 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4634 décès (0 nouveaux), et 80 015 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 264 009 décès pour 6 870 822 cas, l'Europe 213 747 décès (3 794 310 cas), les États-Unis et le Canada 187 650 décès (5 905 364 cas), l'Asie 90 835 décès (4 713 006 cas), le Moyen-Orient 35 078 décès (1 434 459 cas), l'Afrique 28 274 décès (1 204 600 cas), et l'Océanie 587 décès (28 026 cas). **Mohamed Mecelti**

INSTITUT PASTEUR

Disponibilité de tous les vaccins pour enfants

LE DIRECTEUR commercial de l'Institut Pasteur, Dr. Abderazzak Soufi a rassuré les citoyens quant à la disponibilité des différents vaccins inscrits dans le cadre du calendrier national de vaccination infantile, relevant la réception de 950 000 doses de vaccins contre la rougeole, la rubéole et les oreillons par l'Institut.

L'Institut Pasteur dispose d'un stock de réserve des différents vaccins et a reçu récemment un total de 950.000 doses supplémentaires contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, a fait savoir Dr. Soufi dans une déclaration à l'APS, estimant que cette quantité est suffisante pour couvrir les besoins conformément au calendrier national vaccinal. «En dépit des conditions sanitaires difficiles dues à la propagation du covid-19 et la suspension du trafic aérien dans le monde, l'Etat a réussi à obtenir ces vaccins et les garantir aux enfants dans le cadre du calendrier national vaccinal, outre les quotas destinés aux élèves durant la prochaine rentrée scolaire», a-t-il poursuivi.

Concernant l'alimentation des régions du Sud durant cette période marquée par l'arrêt de l'activité des moyens du transport interne, le même responsable a valorisé le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'alimentation des régions du Sud par leurs quotas de ces vaccins. S'agissant de l'organisation de la distribution, Dr. Soufi a affirmé que tous les services et les structures chargées de la vaccination des enfants ont reçu les quantités demandées en temps voulu, regrettant, en outre, «le gaspillage enregistré au niveau de certains services mère-enfant par rapport au nombre d'enfants bénéficiaires de cette opération». De son côté, la directrice des Etablissements publics de santé de proximité d'Alger Nord, Dr. Nadia Allem a tenu à rassurer quant à la fourniture de tous les vaccins au niveau des établissements placés sous sa direction, affirmant qu'»aucune rupture de cette substance vitale n'a été enregistrée grâce à la solidarité entre ces établissements». «Un nombre très réduit des établissements ont enregistré une rupture de vaccins contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, mais l'administration a pallié à cette situation et résolu le problème grâce à la solidarité entre ces établissements», a-t-elle expliqué. Pour sa part, le président de la Société algérienne de pédiatrie, Pr. Abdellatif Bensnouci , a insisté sur l'impérative «application effective» du calendrier national vaccinal, exprimant son «inquiétude quant à l'enregistrement d'une pénurie de ces vaccins inscrits dans le cadre du calendrier national durant les prochains mois en raison de la propagation du covid-19 qui a entravé toutes les autres activités». L'expert a appelé à «l'application urgente de ce calendrier en vue de préserver la santé des enfants et de la société», préconisant la prévention des enfants de certaines pathologies qui les touchent, notamment durant l'automne et l'hiver à l'instar des bronchites, ce qui cause «une grande surcharge au niveau des services de pédiatrie au niveau des établissements hospitaliers à travers le pays».

Après avoir salué les efforts consentis par l'Etat depuis l'indépendance en matière de vaccination infantile, notamment contre la variole (30 % des enfants sont décédés à l'époque à cause de cette maladie) et la poursuite du ministère de la Santé de ses efforts dans le cadre du calendrier national de vaccination avec l'aide des parents, Pr. Bensnouci a qualifié cette opération «d'acquis important pour l'Algérie».

Il a également souligné les efforts du ministère de l'Education nationale qui exige depuis des années le carnet de vaccination lors de l'inscription des enfants aux écoles ainsi que les efforts du ministère de la Communication à travers les médias en termes de sensibilisation de la société à l'importance de la vaccination.

Le président de l'association algérienne de pédiatrie a insisté, par ailleurs, sur l'importance de garder la vaccination à un taux de 95%. Un taux suffisant pour prévenir les enfants de certaines maladies virales mortelles, a estimé Pr. Bensnouci mettant en garde que «toute diminution de ce taux constituerait un danger sur cette tranche et favoriserait le retour de ces maladies». **M. D.**

CHANEGRIHA EN VISITE À ORAN :

«NOS FRONTIÈRES SONT ENTRE DE BONNES MAINS»

Dans la dynamique de ses visites d'inspection menées aux différentes Régions militaires, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée Nationale Populaire a entamé, hier, une visite de travail en 2e Région Militaire à Oran.



Le Général de Corps d'Armée supervisera, lors de cette visite, un exercice de tir de missile contre un objectif de surface à partir d'un bâtiment lance-missiles relevant des Forces Navales. A l'issue de la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée a suivi un exposé sur l'exercice portant tir d'un missile par un bâtiment lance-missiles contre un objectif de surface, avant de procéder à l'inspection des forces devant participer à l'exercice et visiter quelques unités navales flottantes, à l'instar de la frégate «ERRADI'E» et le Bâtiment de Commandement et Projection de Forces «KALAAT BENI-ABBES», et ce, afin de s'enquérir de leur état-prêt et de connaître, de près, leurs différentes composantes, leurs équipements modernes et leurs systèmes d'armement sophistiqués en dotation.

«La lecture judicieuse des contexteset des dimensions des évènements prévalant dans la région et le monde, ainsi que l'assimilation de la sensibilité des missions que nous devons accomplir, de jour comme de nuit, pour faire face à toute situation d'urgence en protégeantla sécurité de l'Algérie, sa souveraineté nationale, ainsi que son intégrité territoriale et la cohésion de son peuple, nous recommandent, en permanence, une quête sans répit des facteurs de force permettant de donner une valeur ajoutée en termes de développement permanent des capacités opérationnelles de nos Forces Armées», a déclaré le chef d'état-major de l'armée.

S'exprimant à l'occasion d'une allocution devant les cadres de la 2e Région Militaire, Saïd Chanegriha a assuré que «toutes nos frontières terrestres, nos eaux territoriales et notre espace aérien sont entre les bonnes mains des hommes de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale qui veillent à les défendre à la lumière de la politique judicieuse et constante adoptée par l'Algérie, qui s'articule sur le principe de la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui, et ayant pour objectif de porter assistance aux Etats frères et amis, notamment ceux de notre voisinage».

Un soutien, ajoute le général de corps d'armée, à travers lequel notre pays œuvre à faire prévaloir les fondements de la sécurité, de la paix et de la stabilité politique et sociale au niveau des pays voisins que nous considérons comme notre profondeur stratégique qui doit être préservée. «Devant cette réalité tangible, il est de votre devoir, dans cette zone, de redoubler de vigilance, d'élever votre sens du devoir, d'assimiler les véritables enjeux de la réussite des missions qui vous sont assignées et d'œuvrer à acquérir les bonnes pratiques de la maîtrise combative et opérationnelle en respectant strictement les programmes de préparation au combat et de l'ensemble des consignes et des instructions adaptées à la nature des missions confiées», conclut le chef d'état-major de l'armée Algérienne.

S. O. Brahim

ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

La France appelée à déterrer les déchets

L'ORGANISATION non gouvernementale internationale ICAN a lancé un appel pour «exercer une pression» sur la France en vue de «déterrer» les déchets provenant des explosions nucléaires effectuées dans le Sahara algérien afin d'assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures, et préserver l'environnement.

«Le passé nucléaire de la France ne doit plus rester enfoui dans les sables. Il est temps de déterrer les déchets provenant des essais nucléaires réalisés entre 1960 et 1966 par la France au Sahara pour assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures», est-il relevé dans une contribution publiée sur le site internet officiel (icanfrance.org) d'ICAN (International campaign to abolish nuclear weapons).

Sous le titre «Sous le sable la radioactivité ! Les déchets des essais nucléaires français en Algérie», cette Organisation qui lutte en faveur de l'abolition des armes nucléaires, a estimé que le déterrement de ces déchets permettra de «préserver l'environnement», mais aussi «d'ouvrir une nouvelle ère des relations entre l'Algérie et la France».

L'appel de cette Organisation internationale, qui regroupe quelque 570 Organisations non gouvernementales issues de 105 pays, intervient plus de 50 ans après le dernier essai nucléaire en Algérie et coïncide également avec la date du 29 août, consacrée par l'Organisation des Nations unies «Journée internationale contre les essais nucléaires».

En ce sens, l'ICAN, lauréate du prix Nobel de la paix en 2017, s'est référée à une nouvelle étude publiée par la Fondation Heinrich Böll, intitulée «Sous le sable la radioactivité, les déchets des essais nucléaires français en Algérie : Analyse au regard du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires». L'étude a été réalisée par le directeur de l'Observatoire des armements, Patrice Bouveret, et le co-porte parole de l'ICAN France, Jean-Marie Collin.

«Si on connaît le nombre des essais nucléaires réalisés par la France en Algérie (de 1960 à 1966), ainsi que les principaux accidents qui ont eu lieu, on ignore que les générations actuelles et futures et l'environnement du sud algérien restent soumis aux déchets, notamment radioactifs, présents sur ces sites», a fait observer cette Organisation internationale, relevant que l'étude en question «dresse ainsi un premier inventaire de ce qui a été volontairement laissé (déchets non radioactifs, matériels contaminés par la radioactivité, matières radioactives issues des explosions nucléaires) et enfoui sous le sable, du simple tournevis contaminé par la radioactivité, aux (épaves) avions et chars».

Lire aussi: Adrar : les explosions nucléaires dans le Sahara algérien, crime contre l'humanité

«Cette étude montre également comment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), qui inclut des obligations positives (articles 6 et 7), est une réponse pour faire évoluer cette problématique humanitaire et sanitaire», souligne ICAN, relevant en outre que la même étude «doit également être rapprochée avec le travail mémoriel de 'vérité' entre les peuples français et algérien, mise en place suite à la nomination, côté algérien de M. Abdelmadjid Chikhi (conseiller auprès de la présidence de la République, chargé des Archives nationales et de la mémoire nationale) et côté français, l'historien Benjamin Stora.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a toujours insisté sur l'impératif de «poursuivre les efforts visant à trouver une solution au dossier d'indemnisation des victimes des essais nucléaires». Pour l'avocate Fatima Benbraham, il est aujourd'hui impératif de récupérer les archives de la période coloniale, car elles constituent «l'instrument juridique» permettant de définir le nombre exact des victimes de ces explosions.

Pour rappel, entre 1960 et 1966, la France a effectué cinquante-sept (57) expérimentations et explosions nucléaires, à savoir quatre explosions aériennes dans la région de Reggane, treize explosions souterraines à In Ikker, trente-cinq essais complémentaires à Hammoudia, dans la région de Reggane, et cinq expérimentations sur le plutonium dans une zone à In Ikker, située à 30 km de la montagne où ont eu lieu les essais souterrains.

La première explosion a été réalisée dans la région de Reggane le 13 février 1960, avec une puissance variant entre 60.000 et 70.000 tonnes de TNT. Cette bombe est cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon les experts.

Selon des historiens et experts, ces essais nucléaires dans le sud du pays restent parmi les pires crimes perpétrés durant 132 ans d'occupation destructrice et illustrent la politique génocidaire pratiquée par le colonisateur que la France officielle doit pleinement assumer et reconnaître.

M. D.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Des assises nationales pour développer les programmes

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Ben Friha a annoncé, avant-hier à Boumerdès, que son département était en passe de préparer la tenue des assises nationales pour le développement des programmes de formation professionnelle en vue de promouvoir et moderniser le secteur.
La ministre qui supervisait en compagnie du ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sidahmed Ferroukhi, l'ouverture d'un atelier technique sur la prise en charge des besoins de la formation dans le domaine de la pêche et des produits halieutiques, a indiqué que son secteur était en passe de préparer la tenue d'assises nationales sur le développement et la modernisation des programmes, mais aussi la création de nouveaux programmes et spécialités pour la promotion du secteur». Parmi les principaux objectifs de ces assises dont la date n'a pas encore fixée, la mise en place de nouveaux mécanismes de formation, conformément aux standards internationaux et aux besoins de chaque région du pays.
Présidant en compagnie du ministre de la pêche l'ouverture d'un atelier technique sur la redynamisation des activités prioritaires, Mme Benfriha a précisé que cet atelier spécialisé dans le tourisme et l'hôtellerie répondait aux était conforme aux exigences de la nouvelle dynamique de l'Economie nationale que le Gouvernement s'emploie à concrétiser sur le terrain. La ministre a mis l'accent sur «la nécessité d'ouvrir des spécialités de formation en fonction de la dynamique économique», ajoutant que la formation était l'une des composantes essentielles pour atteindre le niveau escompté. Cet atelier technique sanctionne un travail effectué juin dernier qui a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat entre les deux secteurs, la définition des thématiques et des études programmées pour la mise en œuvre de ladite convention, a affirmé la ministre. Il s'agit aussi de l'inclusion de plusieurs nouvelles spécialités liées à la pêche dans la carte de formation outre la définition des visions et des techniques pour intégrer le secteur dans l'économie nationale, a-t-elle ajouté. L'atelier prévoit l'examen des perspectives de la formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ainsi que l'encouragement des jeunes pour accéder à ces spécialités et la création des entreprises en la matière. Outre l'ouverture et la clôture des travaux de l'atelier, la lecture et le débat des recommandations, les deux ministres ont inspecté les conditions de la formation à l'institut de la formation professionnelle de Zemmouri spécialisé dans la pêche et l'aquaculture. Ils se sont enquis également des conditions de travail au niveau d'un chantier naval privé.

H. B.

Pr ALI MABROUKINE :

«La protection des cadres optimisera leur gestion»

La protection des cadres algériens contre les pratiques antérieurs, devraient leur permettre de mettre en valeur leurs compétences de gestion, a estimé hier à Alger, le professeur en droit des affaires, Ali Mabroukine.



Très précis sur la terminologie, M. Mabroukine a expliqué, qu'à travers la dépénalisation attendue de l'acte de gestion, tel qu'annoncé récemment par le président de la République, lors de la conférence sur la relance pour une économie nouvelle, on dépénalisera la faute de gestion commise par un gestionnaire «de bonne foi».
«La faute de gestion peut être une faute civile, une faute disciplinaire mais pas une faute qui est susceptible de qualification pénale», a-t-il précisé sur les ondes de la chaine3 de la radio nationale. M. Mabroukine a estimé que l'article 6 bis de l'ordonnance du 23 juillet 2015, qui modifie le code des procédures pénales, «n'est pas satisfaisant» pour ce qui de la dépénalisation de l'acte de gestion. Pour ce juriste, il est primordial de faire la distinction entre la faute et le délit dans l'acte de gestion. «Il faudrait d'abord préciser quelles sont les fautes classées comme étant des délits, et à ce titre leurs auteurs relèveront des juridictions répressives», a-t-il recommandé.
Il en est de même pour les fautes de gestion qui pourraient relever de la négligence, de la mauvaise information de la part du décideur, des fautes qui devraient également être définies par une loi.
«La précision de ces fautes par la loi nous permettrait de connaître le champ d'application de la dépénalisation de l'acte de gestion qui devrait exclure la corruption, l'abus de biens sociaux ou un certain nombre d'actes pris par les services contractants en violation de la réglementation des Marchés publics», a-t-il résumé, en assurant, une fois de plus, que toutes ces précisions devraient «sécuriser les responsables», appelés à prendre des décisions importantes au cours de leur parcours professionnel.
«Dès l'instant qu'il y'a une dépénalisation de la faute de gestion, les cadres n'hésiteront plus à prendre des décisions relevant de leurs compétences «, a-t-il encore assuré, en faisant constater qu'actuellement beaucoup de gestionnaires hésitent à prendre des initiatives, par crainte qu'elles soit plus tard qualifiées d'infractions à la réglementation. A ce propos, l'expert a insisté sur la formation de juristes en droit des affaires. «Nous avons besoin de nous soucier de la formation de nos magistrats dans ce domaine particulièrement sensible du droit des affaires», a-t-il préconisé. Il a souligné par ailleurs la nécessité du contrôle à posteriori des conditions d'utilisation de l'argent public à travers le renforcement des prérogatives de l'inspection générale des finances et des prérogatives de la cour des comptes.
Cette dernière, a-t-il recommandé, «doit jouer pleinement son rôle dans notre pays pour contrôler les ordonnateurs et les comptables publics «. Pour lui, il n'est pas question de donner un chèque blanc au gestionnaire. «On les protège, certes, mais ils doivent savoir qu'ils seront appelés à rendre compte des décisions qu'ils prennent. Ils n'ont pas de marge de manœuvre absolue quand il s'agit de gérer l'argent public «, a-t-il insisté.
Quant à la refonte de la législation relative à l'investissement, notamment en ce qui concerne la règle 51/49 qui ne sera appliquée qu'aux secteurs hautement stratégiques, M. Mabroukine a considéré que cette réforme est importante mais qu'il faudrait juste «quelques temps pour évaluer son impact sur l'investissement «. Mais ce qui est le plus important, aux yeux de cet expert, c'est d'engager la codification des textes. «Nous n'avons pas de code civile, ni de code d'investissement ni de code de consommation», a-t-il fait constater. A ce propos, il a estimé que le pays devait avoir des textes pour sécuriser aussi bien les investisseurs algériens que les investisseurs étrangers.

M. D.

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE

Le patronat exprime son adhésion aux décisions annoncées

LES SEPT organisations patronales, signataires de la plateforme commune de travail élaborée lors de la conférence nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle, tenue récemment, ont exprimé hier mercredi leur total engagement à la mise en œuvre des décisions annoncées par le président de la République lors de la rencontre.
Dans un communiqué commun par l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), cette dernière ainsi que les CEIMI, CAPC, CAP, CIPA, CNPA et AGEA, ont tenu à exprimer au président de la République, leurs «sincères remerciements, leur soulagement et leur reconnaissance pour les importantes décisions annoncées à l'occasion de son allocution d'ouverture de la rencontre», tenue les 18 et 19 août à Alger.
Outre leur gratitude, ces organisations ont réaffirmé au président de la République Abdelmadjid Tebboune «leur total engagement à accompagner et à soutenir la mise en œuvre concrète des orientations et directives déclinées dans son intervention», à l'ouverture de la conférence. «Le programme de travail multidimensionnel développé dans l'objectif d'ancrer durablement notre économie dans la voie de la croissance, de la modernité et du progrès, à partir des enseignements tirés des expériences du passé, démontre à l'évidence une volonté sincère d'orienter les programmes de croissance vers une prise en charge célère et efficace des besoins et préoccupations de nos concitoyens et répondre ainsi à leurs légitimes aspirations», souligne la même source.
La vision «moderniste et ambitieuse» du développement national, «fondée sur les valeurs séculaires de notre société et de notre peuple, développée dans le discours de monsieur le président de la République, consacre, à notre grande satisfaction, les droits et devoirs de chacun dans l'édification de la nouvelle Algérie à laquelle aspire chaque algérienne et algérien», soutient le patronat. Cette vision «identifie et précise également les écueils et contraintes à lever pour que chacun puisse dans un esprit de solidarité, apporter avec honneur et fierté, sa contribution à l'œuvre commune», poursuit le communiqué. Les représentants des associations et organisations patronales signataires de la plateforme commune réaffirment ainsi «leur mobilisation aux côtés des pouvoirs publics en toutes occasions et circonstances pour contribuer pleinement et entièrement à l'importante œuvre d'édification entreprise pour redonner à notre pays la place et le rôle qui lui reviennent dans le concert des nations», conclut la même source.

M. B.

TRÈS ATTENDUE PAR LES FEMMES TRAVAILLEUSES

A quand la réouverture des crèches ?

Les femmes travailleuses ayant des enfants en bas âge ne savent pas à quel saint se vouer en raison de la reprise générale de l'activité économique. Avec la reprise annoncée du travail dans plusieurs secteurs comme celui de l'éducation, la garde des enfants pose problème au moment où les crèches et les garderies d'enfants y compris les classes de préscolaire demeurent toujours fermées. L'ouverture des crèches est la seule option qui pourrait soulager les parents mais également les propriétaires de ces structures pour enfants.



Depuis la propagation du coronavirus dans le pays, les autorités ont décidé de fermer les crèches en même temps que les établissements scolaires, le 12 mars dernier. Tandis que les écoles vont accueillir de nouveau les élèves à partir du 4 octobre, date fixée pour la rentrée scolaire2020/2021, la réouverture des crèches n'est pas encore décidée au grand dam des parents, mais aussi des propriétaires des crèches.

La date du 4 octobre sera-t-elle aussi celle de la reprise des structures d'accueil de la petite enfance ? C'est du moins ce qu'espèrent les parents et les responsables des crèches qui préparent déjà la reprise.

C'est le cas de la crèche «Tendresse» dans la wilaya de Boumerdès qui se prépare pour la rentrée. Si la crèche, comme toutes les autres, n'a rien reçu d'officiel concernant la date de reprise, l'on prépare cependant les lieux pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

«Aucune note m'est parvenue. A ma question de savoir la date de reprise auprès des services concernés, la réponse était qu'eux aussi attendent la décision des autorités, qui sera annoncée probablement d'ici la fin du mois», nous fait savoir Mme Fazia Saoudi, directrice de cet établissement, qui compte bien prendre des mesures d'hygiène pour protéger les enfants et le personnel. En l'absence des recommandations des autorités relatives notamment au nombre d'enfants qui seront accueillis, comme c'est le cas pour les établissements scolaires, l'on décide d'adopter les recommandations générales, à l'instar du lavage fréquents des mains. C'est d'ailleurs une des mesures que Mme Saoudi compte appliquer rigoureusement dans son établissement.

«On va veillez au respect strict des mesures d'hygiène, comme le lavage fréquent des mains pour les enfants», souligne-t-elle, affirmant que cela se faisait même avant le coronavirus. Pour cela, on compte davantage mettre à la disposition des enfants de l'eau, du savon et des solutions hydroalcooliques.

L'heure est donc aux préparatifs de la rentrée d'autant que ces crèches sont restées fermées depuis six mois.

La distanciation physique sera aussi respectée notamment avec les parents qui accompagnent leurs enfants. A Kouba, dans la wilaya d'Alger, les inscriptions sont déjà ouvertes à la crèche «Jardin des saphirs». La direction de la crèche informe les parents que la crèche les accueille sur rendez-vous pour limiter le nombre de personne.

Si du côté des crèches, on travaille d'arrache-pied pour accueillir les enfants, leur ouverture reste tributaire de la décision des autorités. Une reprise très attendue des deux côtés.

Les responsables de ces crèches,ainsi que leurs personnels, attendent le feu vert pour reprendre l'activité, et pouvoir amortir l'impact négatif du confinement qui a causé de grandes pertes.

Les parents de leur côté voient en cette reprise un soulagement, d'autant que certains ont dû se débrouiller pour la garde de leur enfants en engageant, notamment des nourrices. Ces derniers ne cessent de solliciter les directeurs de crèches. «On a reçu beaucoup de demande des parents, notamment de ceux, dont les mamans ont repris le travail», signale Mme Saoudi, qui affirme que les parents qui bossent dans le secteur de l'éducation, de l'enseignement professionnel et dans le secteur privé qui sont les plus pressés. Certains ont dû, explique-t-elle, recourir au service des éducatrices de crèches qui ont gardé les enfants chez elles, d'autres ne savent plus quoi faire si jamais la reprise du travail est annoncée et les crèches fermée. «Je ne sais pas quoi faire si les crèchent restent fermées», avoue Fariza, enseignante dans un Centre de formation professionnel et mère de trois filles, qui souligne l'incohérence dans la décision de reprise de travail et le maintien des crèches fermées.

Elle ne cache pas aussi sa hantise de mettre ses filles dans une crèche, sachant que le virus circule toujours et l'application des mesures préventives s'annonce difficile pour les enfants. Amel, intendante dans un lycée, a confié son fils d'à peine quatre mois à une nourrice. «Je suis obligée de reprendre le travail pour préparer l'examen du bac-calauréat. Je n'ai pas d'autres choix que d'engager une nourrice», dit-elle. En sommes l'ouverture des crèches règlera le problème des femmes travailleuses. Une décision devra probablement être annoncée très prochainement.

Lilia Aït Akli

PROTOCOLE SANITAIRE DU BAC ET DU BEM

Les syndicats sceptiques

EN DÉPIT des assurances du ministre de l'éducation nationale, quant à l'efficacité du protocole sanitaire qui sera mis en place durant les examens du Bac et du Bem et aussi durant la rentrée scolaire, les syndicats s'inquiètent et doutent de son efficacité sur le terrain.

Si le ministère est en mesure de réunir les conditions pendant les quelques jours d'examens, il serait difficile, selon les syndicats du secteur de maintenir le protocole sanitaire plus longtemps, notamment, pendant toute l'année scolaire 2020-2021.

Contacté par *le Jeune Indépendant*, le syndicaliste indépendant Nabil Ferguenis reconnait tout de même la volonté des responsables à sécuriser les établissements scolaires et préserver la santé des élèves, à travers un protocole sanitaire validé par le comité scientifique du ministère de la santé. Mais, il appréhende son application efficace sur le terrain.

Pour le syndicaliste, la prise en charge pédagogique et psychologique des élèves ne pose pas problème, car les enseignants sont prêts à les accompagner. Mais, ce qui suscite les craintes en réalité, selon lui, c'est l'application sur le terrain du protocole sanitaire. Le syndicaliste estime que beaucoup d'établissements scolaires ne seraient pas en mesure de fournir les bavettes et les gels désinfectants pour les élèves au quotidien. «Beaucoup d'établissements n'ont pas les moyens de payer une facture d'eau, comment ils vont faire pour mettre à la disposition de leur élèves des bavettes et du gel», s'interroge le syndicaliste.

Par ailleurs, et concernant la rentrée scolaire, Nabil Ferguenis estime que la reprise se déroulera dans des conditions exceptionnelles, car il ne sera pas facile surtout pour les candidats au Bac et au BEM, après une rupture de 6 mois. Ces derniers, ont besoin, selon lui, d'un accompagnement psychologique par des spécialistes de concert avec les parents d'élèves.

Du côté de l'Unpef, on constate une crainte de voir une propagation du Coronavirus, dans la mesure où les écoles ne disposent pas de moyens lui permettant de protéger les élèves et l'ensemble du personnel, qui a repris le chemin de l'école, la semaine passée. Son porte-parole Abdelouahab Lamri Zegar, se demande si les conditions sanitaires telles qu'édictées par le protocole sanitaire seront assurées. Le syndicaliste indique que beaucoup d'écoles ne disposent pas jusqu'à présent des moyens de désinfection, estimant que le ministère de l'éducation est dans «l'obligation de mettre à disposition des écoles une enveloppe financière pour le bon déroulement des examens et une rentrée scolaire réussie».

Il est à noter que ce protocole fixe les mesures à appliquer et les règles à respecter, pour prévenir et endiguer la propagation de la Covid-19 en milieu scolaire et pour rouvrir les établissements scolaires pour la révision et la préparation des examens, en veillant à la protection de la santé et de la sécurité des élèves et des fonctionnaires du secteur.

Lynda louifi

RÉTABLISSEMENT DES SANCTIONS CONTRE L'IRAN

Nouveau désaveu pour les États-Unis à l'ONU

La présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, actuellement assurée par l'Indonésie, a rejeté mardi la demande des États-Unis qui souhaitent rétablir les sanctions internationales contre l'Iran, invoquant une absence de consensus entre les 15 membres de l'instance suprême.



Les États-Unis ont essuyé un nouveau désaveu à l'ONU dans leur volonté de voir rétablir des sanctions internationales contre l'Iran, la présidence du Conseil de sécurité affirmant ne « pas être en mesure » de prendre une décision pour concrétiser cet objectif.

Assurée en août par l'Indonésie, la présidence du Conseil n'est « pas en mesure de décider d'une nouvelle action » pour faire droit à la demande américaine, a déclaré l'ambassadeur indonésien, Dian Triansyah Djani. Lors d'une visioconférence consacrée au Moyen-Orient, il a avancé comme raison principale l'absence de consensus au sein de l'instance suprême onusienne sur la démarche de Washington. Dans la foulée d'une notification la semaine dernière des États-Unis à l'ONU visant à rétablir des sanctions internationales contre Téhéran, 13 membres du Conseil de sécurité sur 15 (sans les États-Unis et la République dominicaine) avaient écrit à la présidence indonésienne pour rejeter sa validité. Selon ces pays, Washington, ne faisant plus partie depuis 2018 de l'accord nucléaire conclu en 2015 avec Téhéran, n'a pas de base légale pour déclencher à l'ONU un retour de sanctions internationales via ce pacte.

Cette notification « n'a pas eu lieu pour nous », indique à l'AFP sous couvert d'anonymat un diplomate d'un des 13 pays en question. Dans leur démarche, « les États-Unis sont seuls » et « leur but final est de détruire l'accord nucléaire alors qu'ils ont déjà imposé des sanctions (nationales) à l'Iran », ajoute-t-il. « La saisine de l'ONU par les États-Unis a été jugée illégale par 13 membres du Conseil de sécurité. Normalement le sujet est clos », renchérit un ambassadeur, également sous couvert d'anonymat.

Mais les États-Unis ne s'avouent pas vaincus. « En vertu de la résolution 2231 » ayant entériné l'accord nucléaire de 2015, « nous sommes en droit de déclencher » le retour de sanctions internationales et gardons la « ferme intention de le faire en l'absence de courage et de clarté morale du Conseil », a asséné l'ambassadrice américaine à l'ONU, Kelly Craft.

En vertu de l'accord de 2015, une notification de violation de ses engagements par l'Iran doit en principe être suivie d'une proposition de résolution par la présidence du Conseil de sécurité. La mise à l'écart de cette option par l'Indonésie a été saluée mardi par plusieurs membres du Conseil. Selon des diplomates, Washington pourrait aller jusqu'à déposer son propre projet de résolution, ouvrant la voie à encore davantage de confusion. Dans ce cas, estime un ambassadeur, ses opposants au Conseil pourraient aller jusqu'à ne pas participer au vote. Dans un communiqué mardi soir, la mission iranienne à l'ONU s'est félicité du rejet de la démarche américaine par « une majorité écrasante » au Conseil de sécurité. La notification américaine est « nulle et non avenue, n'a pas de valeur et d'effet juridique et est donc totalement irrecevable », indique ce communiqué.

R. I.

EXPLOSIONS AU LIBAN

La population risque de porter des cicatrices profondes et cachées

TROIS semaines après la terrible explosion qui a dévasté le port de Beyrouth et ses alentours, les dommages physiques et psychologiques sont alarmants, a indiqué le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La catastrophe du 4 août a fait au moins 180 morts et plus de 6000 blessés. Des centaines de personnes sont encore hospitalisées, d'autres sont toujours portées disparues, et certaines dépouilles n'ont pas encore été identifiées, selon les autorités libanaises.

«Tous les dommages ne sont pas visibles, qu'ils touchent la population ou la ville. En plus des terribles blessures physiques que les personnels de santé tentent de soigner dans les hôpitaux, l'explosion risque de laisser des cicatrices profondes et cachées si les gens ne reçoivent pas un soutien psychologique pour faire face aux séquelles de la catastrophe», a relevé Marco Baldan, un chirurgien de l'équipe du CICR qui a aidé à coordonner l'intervention d'urgence au Liban. «La prise en charge médicale des victimes doit absolument prévoir un soutien en santé mentale», a-t-il insisté. L'explosion a causé des souffrances atroces parmi la population. Certaines personnes ont vu des membres de leur famille mourir devant elles, tandis que d'autres sont toujours à la recherche de leurs proches. Des maisons se sont écroulées sous les yeux de leurs propriétaires, qui ont perdu tous leurs biens en quelques secondes.

«Aujourd'hui, des adultes et des enfants ayant subi des blessures irréversibles se battent pour s'adapter à leur nouvelle réalité, tandis que d'autres se sentent coupables d'avoir survécu à la tragédie ou de ne pas avoir réussi à sauver des vies, a-t-il ajouté.

L'explosion a eu également des conséquences catastrophiques sur la population. «Une Syrienne qui venait de perdre son unique enfant survivant a appelé notre permanence téléphonique. Elle était accablée de chagrin et avait besoin d'aide de toute urgence», a raconté Isabel Rivera Marmolejo, déléguée du CICR responsable de la santé mentale au Liban. «Même ceux qui s'en sont sortis indemnes ou avec des blessures mineures éprouvent un profond sentiment de perte ou de désespoir. Cette réaction est tout à fait normale après une tragédie de ce type, et ces personnes ne doivent pas être livrées à elles-mêmes. Nous pouvons les aider «, a-t-elle ajouté. Des habitants de l'un des quartiers de Beyrouth les plus durement touchés ont confié au CICR leur perplexité face à ce qui s'était passé et leurs craintes pour l'avenir. L'explosion a frappé le Liban à un moment où le pays se trouvait déjà dans une situation d'extrême fragilité, après des mois de grave crise économique et de pandémie de coronavirus. Les Libanais, qui, depuis dix mois, perdent leurs emplois, assistent à la fermeture de leurs entreprises et voient fondre leurs économies, sont de plus en plus nombreux à présenter des symptômes liés à la dépression, tels que des pensées suicidaires et un sentiment de désespoir. «La pandémie et les mesures de lutte contre le virus, comme le confinement et le couvre-feu, ont eu des répercussions sur les mécanismes d'adaptation des Libanais, qui avaient par exemple l'habitude de se réunir entre amis pour partager soucis et frustrations. Puis l'explosion a porté un nouveau coup dur à la population», a déploré Isabel Rivera Marmolejo.

La situation est particulièrement difficile pour les groupes de population les plus vulnérables, notamment pour les nombreux Syriens réfugiés au Liban (1,5 million de personnes). L'explosion a fait resurgir chez nombre d'entre eux le souvenir traumatisant du conflit et de l'instabilité qu'ils avaient fuis, avec le lot de flashbacks, de cauchemars et de peurs qui y sont associés. «Mon fils a besoin d'un soutien psychologique. Les souvenirs de la guerre en Syrie l'empêchent de dormir. Toutes les nuits, il a des crises d'angoisse et se met à trembler dans son lit «, a confié à une équipe du CICR une réfugiée syrienne.

Les employés de maison venus de l'étranger pour travailler au Liban constituent eux aussi un groupe vulnérable. Désormais sans toit et sans travail, nombre d'entre eux sont privés de l'aide dont ils ont besoin à cause de la barrière de la langue. Les familles à faible revenu risquent elles aussi de ne pas pouvoir bénéficier de services de santé mentale et de soutien psychosocial, qui sont souvent excessivement chers dans les hôpitaux privés du Liban.

«De nombreux facteurs peuvent empêcher la population d'obtenir l'aide dont elle a cruellement besoin : des difficultés – financières, entre autres – à accéder à ces services, des obstacles linguistiques et la stigmatisation sociale associée au recours à un soutien psychologique», a ajouté déléguée du CICR responsable de la santé mentale au Liban.

R. I.

MÉDÉA

Une cinquantaine d'agriculteurs sinistrés recensés, suite aux derniers incendies

UNE CINQUANTAINE d'exploitants agricoles de la wilaya de Médéa qui ont subi des dommages, suite aux incendies survenus durant les mois de juillet et août ont été recensés, à ce jour, dans le cadre de l'opération d'indemnisation des sinistrés, a-t-on appris hier, du directeur local des services agricoles (DSA).
Les inspections effectuées par les différentes subdivisions agricoles au niveau des exploitations agricoles touchées par des incendies ont permis de dresser une liste « provisoire » d'une cinquantaine de sinistrés ouvrant droit à des indemnités, a expliqué le DSA, Mustapha Djakboub, précisant que des constats quantitatifs détaillés des pertes subies sont réalisés sur les lieux, afin de s'assurer que les dommages ont été occasionnés réellement par l'incendie et éviter, ainsi, de « fausses déclarations ».
Le DSA a révélé, dans ce contexte, que l'inventaire des pertes globales dressé au niveau des subdivisions agricoles fait état de la destruction de 6095 arbres fruitiers et pieds de vigne, 8677 oliviers, alors que pour l'aviculture de chair, il est recensé la perte de 9000 sujets, 3 serres d'élevages avicoles, 65 ruches et plus de 5000 bottes de pailles et d'avoines.
Les opérations d'expertises des pertes sont « en cours » dans d'autres petites exploitations agricoles pour lister les dommages subis et entamer les procédures réglementaires indispensables pour l'indemnisation des sinistrés, a-t-il conclu.

R.R

ORAN

Trois nouvelles pièces théâtrales prévues en septembre prochain

TROIS nouvelles pièces théâtrales, produites par des associations locales, seront programmées à Oran, au mois de septembre prochain, a-t-on appris hier, auprès de la direction locale de la Culture de la wilaya.
Il s'agit de productions, montées durant l'année en cours et financées par le ministère de la culture et des arts. Elles seront présentées au mois de septembre prochain, a indiqué, le chef du service des activités culturelles, Mohamed Khemaïssi.
La première œuvre est « Ouardia », de Mohamed Houidek et produite par l'association culturelle « Espace Jeunes ». Les cinq premières représentations devant le public seront gratuites, a précisé le même responsable.
La deuxième œuvre est intitulée « Salah » et produite par la coopérative « Cinquantenaire » alors que la troisième création, « Araba wa Hikaya », a été écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi, de l'association culturelle « El-Amal » selon le même responsable.
« La direction de la culture d'Oran accompagne ces projets en vue de les présenter devant le public », a précisé Mohamed Khemaïssi, ajoutant que projet « Boulboul Wahrane » visant la découverte de jeunes talents dans l'Inchad sera présenté lors de la célébration du Mawlid Ennabaoui.
Le projet est initié par l'association « El Jill et financée par le ministère de la culture et des arts », rappelle-t-on.
R.R

NÂAMA

La forêt d'Aïn Sefra, un espace de détente pour les familles

La forêt de la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama) est devenue depuis sa réouverture récemment le lieu privilégié des familles de la région en quête d'espaces de détente et de loisirs et de moments de quiétude à partager.

Cette affluence remarquée des visiteurs et des familles s'explique, indiquent hier, dans une déclaration les responsables chargés de la gestion de cet espace environnemental et de loisirs, par la mise en œuvre stricte du protocole sanitaire auquel veille la Direction de ce parc forestier et par le respect des gestes barrières imposés par la crise sanitaire du virus corona.
Le site offre toutes les commodités pour assurer d'agréables moments aux familles.
Le parc a été aménagé et équipé il y a plus d'un an par un investisseur privé qui avait bénéficié d'un bail accordé par la conservation des forêts, a rappelé un responsable des lieux, Omar Bensalem.
La Direction du parc procède périodiquement à la désinfection et au nettoyage de ses diverses infrastructures et équipements tels que les chaises, tables et équipements de jeux pour enfants. A l'entrée principale, des agents procèdent systématiquement à la prise de la température des visiteurs et veillent au respect du port de masques de protection et autres règles de sécurité et de prévention contre la Covid-19, selon le même intervenant.



Avec la réouverture de ce parc et des aires de repos, décidée dans le cadre de la levée partielle des mesures de confinement, Cet espace boisé, s'étendant sur plus de deux hectares et situé au niveau de la bande verte adjacente à l'axe de la RN 06, au sud de la ville d'Aïn Sefra, attire quotidiennement un nombre important de visiteurs. Les familles y ont trouvé un véritable havre de paix et de quiétude après d'insupportables mois de confinement sanitaire.
Des citoyens et les acteurs associatifs considèrent ce parc comme étant un réel acquis pour la ville d'Aïn Sefra qui déplore un manque d'espaces de divertissement et de détente. C'est aussi un lieu propice pour profiter de l'air frais et rafraîchissant et constitue une bouffée d'oxygène pour les familles désirant échapper aux journées caniculaires de l'été.
Cette forêt offre également la possibilité de pratiquer divers sports, de découvrir des sentiers forestiers, de profiter de certaines installations comme un bassin de baignade mis à la disposition des enfants.
De leur côté, les services de sûreté de cette daïra, en coordination avec les scouts et des associations locales, ont programmé sur le terrain plusieurs sorties de sensibilisation et d'information sur les règles de sécurité et de prévention contre la pandémie de Covid-19.

R.R

EL TARF

Mobilisation de 8 milliards de dinars pour des projets dans 185 zones d'ombre

UNE ENVELOPPE financière de huit milliards de dinars a été consacrée pour un programme de projets de développement ciblant 185 zones d'ombre dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.
Plusieurs projets liés essentiellement à l'alimentation en eau potable (AEP), à l'assainissement, à l'amélioration des conditions de scolarisation, à la santé et au raccordement aux réseaux de distribution du gaz et de l'électricité seront concrétisés dans le cadre de ce programme, a-t-on ajouté de même source, affirmant que ce montant aura une incidence sur 83.000 habitants dans différentes zones d'ombre, avec un taux de 17% de la population de cette wilaya frontalière.
Lors d'une récente rencontre avec le chef de l'exécutif local, Benarar Harfouche, a fait état du lancement, à ce jour, de 108 opérations de développement local, avec un coût de 1,446 milliard de dinars dont 18 projets ayant mobilisé 170 millions de dinars ont été achevés.
Plusieurs zones d'ombre, à l'image de Groune Aicha, Oum Houssane, Seliana, Statire et Oum Assra relevant, entre autres, des communes de Bouhadjar, Oued Zitoune, Hammam Ben Salah, Ramel Souk et El Tarf, bénéficieront « prochainement » de divers projets destinés à améliorer leurs conditions de vie.
Sur 92 projets proposés, par le secteur des ressources en eau dans cette wilaya de l'extrême Nord-est du pays, 27 concernent des opérations d'AEP et d'amélioration de la desserte en eau potable et le reste sont des projets portant sur l'assainissement du réseau d'évacuation au niveau de ces zones d'ombres, a-t-on avancé.
Dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des communes démunies, il a été « récemment » procédé à la distribution de huit ambulances, ainsi que 32 équipements de nettoyage du cadre de vie au profit de diverses communes auxquels s'ajoutent 20 bus pour le ramassage scolaire dans différentes zones rurales de cette wilaya, a-t-on rappelé.

R.R

ANNABA

La réforme hospitalière devenue incontournable pour répondre aux aspirations

LA RÉFORME hospitalière « est devenue incontournable pour répondre aux aspirations », a indiqué hier, à Annaba le ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah.
« Les systèmes de santé ont montré leur limite notamment face à la crise sanitaire exceptionnelle du coronavirus et il est devenu incontournable de trouver un système de santé répondant aux aspirations », a précisé le ministre délégué au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya avec les professionnels de la santé, des syndicalistes du même secteur et des représentants de la société civile.
M. Mesbah a ajouté que « la numérisation, la simplification des procédures de prise en charge des malades, la décentralisation et la maîtrise de la gestion sont la base de cette réforme. »
« La réforme hospitalière est une décision des plus hautes instances du pays et sa concrétisation passe par la concertation », a relevé le ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, soulignant que sa présence à Annaba est motivée par le souci de prendre contact avec les professionnels de la santé, praticiens, gestionnaires et syndicalistes et les représentants de la société civile et d'œuvrer à mettre les grandes lignes de cette réforme.
« Je n'ai pas de canevas pré-établi, mais une volonté à monter un projet intégré devant aboutir à un système de santé plus efficace, performant et de qualité », a souligné M. Mesbah.
Le ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière, en visite de deux jours à Annaba, avait procédé, accompagné de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, à l'inauguration d'une polyclinique à Sidi Achour.
M. Mesbah devra poursuivre sa visite de travail en inspectant plusieurs structures relevant de son département.

R.R

NA HUSSEIN DEY: CHAABANE, MEREZKANE (DIRECTEUR SPORTIF) :

«Avec Leknaoui on tentera de monter une équipe compétitive»

Le directeur sportif du NA Husseïn-Dey (Ligue 1 algérienne de football), Chaâbane Merzekane, a salué mardi l'arrivée à la barre technique du nouvel entraîneur Nadir Leknaoui, louant ses qualités, tout en soulignant que son objectif était de «monter une équipe compétitive».



«Après avoir discuté avec certains entraîneurs, nous avons jeté notre dévolu sur Leknaoui, qui a fait une excellent travail là où il est passé.Il est avec nous pour un contrat d'une année renouvelable. L'objectif est de monter une équipe compétitive capable de faire bonne figure lors du prochain exercice», a déclaré à l'APS Merzekane. Le Nasria était en contact avec plusieurs techniciens, dont l'ancien défenseur international Mounir Zeghdoud, ce dernier avait même donné son accord, avant que la direction ne choisisse Lekanoui qui remplace Fouad Bouali. «Désormais, nous allons nous consacrer à boucler l'opération de recrutement que nous avons entamé depuis quelques jours. Leknaoui aura bien évidemment un droit de regard. Nous avons ciblé certains joueurs capables renforcer l'effectif, tout en préservant l'ossature de l'équipe», a-t-il ajouté. Relégable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).»C'est difficile de rester loin de la compétition pendant une si longue période. Nous n'avons aucune visibilité, il est temps pour tout le monde de reprendre l'entraînement», a-t-il souligné. Concernant le changement du système de compétition pyramidal, adopté par la FAF, Merzekane a proposé de scinder les 20 clubs professionnels en deux groupes de dix, mais tout en évitant de «désigner» deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest .»Scinder les 20 clubs en deux groupes serait une bonne solution pour réduire le nombre de matchs, mais je suis contre l'idée de désigner deux groupes : Centre-Est et Centre-Est, l'idéal est de mélanger l'ensemble des équipes de toutes les régions, pour une meilleur attractivité. Auparavant, l'expérience de deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest n'avait pas porté ses fruits, il y avait une certaine monotonie. Je vais proposer mon point de vue mercredi, lors de la réunion prévue entre la FAF, la LFP, et les présidents des clubs professionnels», a-t-il conclu.

CS Constantine : Zaâlani prolonge son contrat jusqu'en 2022

LE DÉFENSEUR du CS Constantine Nacreddine Zaâlani, en fin de contrat, a prolongé pour deux saisons son bail le liant avec le pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé le club de l'Est mardi.» J'ai reçu des contacts de l'étranger que j'ai étudié. En Algérie, je me suis engagé à rester au CSC dans le cas où je n'irai pas ailleurs, ce qui est aujourd'hui chose faite. Désormais, je vais continuer à travailler et donner le meilleur de moi-même, pour permettre à l'équipe de réaliser une belle saison sous la houlette de Amrani, qui connaît assez bien la maison», a réagi le joueur peu après la prolongation de son contrat. Considéré comme l'un des tauliers de la formation constantinoise, Zaâlani (28 ans), avait rejoint le CSC en 2016 en provenance du RC Arbaâ (Ligue 2/
Algérie). Le natif de Guelma imite ainsi deux autres cadres qui ont prolongé leur bail, il s'agit du défenseur Yacine Salhi et du milieu de terrain Fouad Haddad.Outre l'objectif de préserver l'ossature de l'équipe, le CSC a entamé le marché des transferts en force, en assurant jusque-là les services de quatre nouveaux joueurs : les défenseurs Idir Mokeddem et Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), l'attaquant Fayek Amrane (CA Batna), et le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran).Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion en 2018, avant de rejoindre le CR Belouizdad puis Difaâ Hassani d'El-Jadida (Maroc).Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, désigné «à titre exceptionnel» champion d'Algérie.

Belkhiter deuxième recrue estivale du CRB

LE DÉFENSEUR international algérien du Club Africain (Ligue 1/Tunisie) Mokhtar Belkhiter (28 ans), s'est engagé mardi pour trois saisons avec le CR Belouizdad, devenant ainsi la deuxième recrue estivale, a annoncé le club de Ligue1 dans un communiqué. Belkhiter, qui était à deux doigts de s'engager avec le MC Oran, rejoint ainsi le milieu défensif de l'ES Sétif, Zakaria Draoui (26 ans), ce dernier signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir quitté. Le natif d'Oran, retenu dans la liste des 23 joueurs par l'ancien sélectionneur national le Belge Georges Leekens pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, avait rejoint le Club Africain en 2016 en provenance du MCE Eulma (Ligue 2/ Algérie), avant d'être prêté en janvier 2019 au club saoudien d'Al-Qadisiyah. Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du défenseur central Redouane Chouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons. Peu après la suspension du championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la CRB a prolongé certains de ses tauliers, à l'instar des deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhoua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans). Le CRB a été désigné «à titre exceptionnel» champion d'Algérie 2019-2020, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de mettre fin à l'exercice, impacté par la pandémie de Covid-19, en approuvant les résultats de la consultation écrite initiée auprès des membres de l'assemblée générale.

LE MCO ENGAGE SES DEUX PREMIÈRES RECRUES ESTIVALES

LE MC Oran a entamé l'opération de recrutement, en engageant ses deux premières recrues estivales, a appris l'APS mardi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Il s'agit du gardien de but du CS Constantine Houssam Limane (30 ans), et de l'attaquant du WA Boufarik Adel Khettab (27 ans), qui se sont engagés pour un contrat de deux saisons. La direction du club oranais a également tout conclu avec l'ancien défenseur international du Club Africain Mokhtar Belkhiter, ce dernier est attendu dans les prochains jours pour officialiser son transfert, et rentrer au pays après quatre ans à l'étranger passés au Club Africain (Tunisie) avant d'être prêté à Al-Qadisiyah (Arabie saoudite). Le portier Oussama Litim a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, précise la même source. Enfin, le nouveau président du Conseil d'administration, Tayeb Mehiaoui veut également faire renouveler les cadres de l'équipe afin de bétonner leurs contrats, à l'image de son défenseur Boualem Masmoudi, convoité par l'USM Alger. Par ailleurs, le MCO est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur pour remplacer Mecheri Bachir. Plusieurs noms ont été cités dans l'entourage du club à l'image d'Omar Belatoui, ou encore le Tuniso-suisse Moez Bouakaz. Pour rappel, le MCO a terminé la saison 2019-2020, à la 8e place au classement avec 30 points.

LIONEL MESSI SOUHAITE «UNILATÉRALEMENT» RÉSILIER SON CONTRAT

LIONEL MESSI (33 ans), en contrat jusqu'au 30 juin 2021 avec le Barça, a communiqué au club via fax qu'il souhaite «unilatéralement» résilier son contrat, a confirmé à la presse une source au sein du club catalan mardi. Les avocats du joueur ont fait parvenir au club un fax dans lequel ils annoncent la volonté de Messi de résilier son contrat unilatéralement, en vertu de la clause qui a expiré le 10 juin dernier, mais le club considère que son contrat est encore valide jusqu'au 30 juin 2021, a indiqué cette source citée par l'AFP. «En principe, cette clause expirait le 10 juin, mais le caractère atypique de cette saison coupée par le coronavirus a ouvert la voie pour que Messi demande à être libéré de son contrat dès maintenant. Il s'agit d'un premier pas vers l'ouverture d'une négociation pour son départ, sur la base de sa clause de libération qui s'élève à 700 millions d'euros», a précisé Marca, le journal le plus vendu d'Espagne mardi soir.
D'après la presse sportive espagnole, Messi s'est réuni avec le nouvel entraîneur du Barça Ronald Koeman la semaine dernière, et lui aurait indiqué qu'il se voyait «plus à l'extérieur qu'à l'intérieur» du club. «La fin de la glorieuse ère de Leo Messi à Barcelone semble être proche. Après l'arrivée de (l'entraîneur) Ronald Koeman, ce qui ressemble à un départ de son ami Luis Suarez et une fin de saison difficile et tourmentée, Leo Messi a communiqué ce mardi au FC Barcelone dans un fax son intention d'abandonner le club», a souligné la radio espagnole Once .

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:26	12:31	16:12	19:09	20:30
CONSTANTINE	04:32	12:35	16:16	19:13	20:34
ALGER	04:45	12:50	16:30	19:27	20:49
OUARGLA	04:47	12:41	16:17	19:13	20:29
CHLEF	04:53	12:57	16:37	19:33	20:54
MOSTAGANEM	04:59	13:02	16:42	19:38	20:59
ORAN	05:02	13:04	16:44	19:41	21:01

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6774 – JEUDI 27 AOÛT 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	21°
Oran	32°	22°
Constantine	36°	16°
Ouargla	40°	28°

AFFAIRE STEVE BANNON

LES CORROMPUS DE L'ADMINISTRATION TRUMP

Le 20 août, Steve Bannon, ancien conseiller stratégique principal de Donald Trump a été arrêté par la police. Il est accusé d'avoir détourné une partie des fonds collectés pour la construction du mur au niveau de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Ce populiste d'extrême droite, qui avait l'air de soutenir ce projet, s'en est finalement servi pour remplir ses poches, nuisant ainsi à l'image de la Maison blanche.



Cette escroquerie massive prouve qu'il y a des politiciens américains hostiles à la Chine, prétendant agir au nom de la justice, sont en réalité comme des corrompus qui nuisent aux intérêts des Etats-Unis et à ceux du peuple américain.

Steve Bannon, était une personnalité importante à la Maison blanche et il était considéré même comme un «président dans l'ombre». Mais, l'homme a été chassé de la Maison blanche par Donald Trump, en août 2017, en raison de ses ambitions démesurées qui lui ont valu beaucoup d'inimités.

Evincé, il n'avait pourtant pas perdu confiance. Il avait toujours l'espoir de revenir un jour à la Maison blanche. C'est pour cette raison qu'il n'hésitait pas à vilipender la Chine, en publiant des articles sur le racisme et les idées xénophobes. Il est l'un des porteurs de la fameuse théorie de la «menace chinoise». Steve Bannon, encore lui, a, avec d'autres personnes, lancé, fin 2018, une campagne de financement «nous construisons le mur».

Une façon pour lui de manifester son soutien à son ancien chef, espérant revenir un jour à la Maison blanche.

Selon l'Associated Press, Steve Bannon a escroqué des centaines de milliers de personnes pour un total de 25 millions de dollars à titre des dons pour la construction du mur. Afin de tromper la vigilance du public, ils ont fait semblant de construire une partie du mur. Mais, il ne s'est pas passé beaucoup de mois, les érosions dues aux eaux du fleuve ont commencé à menacer, note le rapport d'un bureau américain de statistiques, qui parle même d'un possible effondrement. Il n'en fallait pas plus pour susciter la colère du président américain Donald Trump, qui s'en était pris violemment à Steve Bannon sur les réseaux sociaux. Ce que Trump ne sait pas, c'est que les actes posés par Bannon ne sont pas seulement embarrassants, mais ils sont contre la loi.

Plusieurs médias américains ont repris l'accusation du parquet, selon laquelle Steve Bannon et d'autres personnes n'ont pas dépensé la totalité de l'argent collecté pour construire le mur. Une partie de cet argent sert à leurs dépenses personnelles, notamment les loisirs, les voyages et achats de certains biens de luxe. Ils s'en servent également pour le remboursement de leurs crédits.

Comme l'ont souligné de nombreux analystes, Steve Bannon a besoin de beaucoup d'argent pour se maintenir sur la scène politique après être débarqué de la Maison blanche il y a trois ans. Il a recouru à des moyens illégaux pour se faire de l'argent. Et on s'interroge sur le nombre des affaires sales dévoilée contre Bannon.

De quelle manière les intérêts nationaux des Etats-Unis et du peuple américain ont été sacrifiés par ces mites

Mais les Américains et les gens de bonne fois doivent retenir que Bannon et ses compagnons sont obsédés par la pensée de la «guerre froide», c'est pourquoi ils ne cessent de provoquer des confrontations, ils n'ont jamais pensé aux intérêts nationaux des Etats-Unis.

La politique de l'administration américaine sur la Chine a été guidée par les Bannon, et le prix à payer sera le bien-être de la population américaine ! Et ce sont les intérêts des Etats-Unis qui seront sacrifiés !

On a remarqué récemment que plusieurs hauts fonctionnaires chinois avaient souligné que les relations sino-américaines ne concernaient pas seulement les intérêts de la population des deux pays, mais aussi la paix, la stabilité et le développement du monde… La préservation et la stabilité des relations sino-américaines exigent non seulement la sincérité de la partie chinoise, mais aussi la réciprocité de la part des Etats-Unis, et ils ont également mis en garde contre le fait qu'un petit groupe de politiciens américains se joue des relations sino-américaines, au point de les mettre en péril. Cela, au profit de ses propres intérêts.

De notre correspondante à Pékin, Ma Xinxin

AMÉLIORATION DU DÉBIT INTERNET

Djezzy participe à une réunion avec le Ministre de la Poste et des Télécommunications

DJEZZY a participé avant-hier à la réunion conviée par le Ministre de la Poste et des Télécommunications, Monsieur Brahim Boumzar afin d'aborder avec les opérateurs de téléphonie mobiles les voies et les moyens susceptibles de régler le problème du débit internet en Algérie dans le cadre des recommandations de Monsieur le Président de la République émises lors du dernier Conseil des ministres.

Dans ce cadre, le ministre a annoncé l'allocation de nouvelles fréquences aux opérateurs afin d'améliorer la qualité du débit internet tout en s'engageant à traiter les différents opérateurs publics et privés sur un pied d'égalité en vue de les encourager à investir davantage pour accroître la qualité de service et contribuer au développement du secteur des télécoms. A cette occasion, Monsieur Matthieu Galvani, Président-directeur général de Djezzy qui a assisté à cette rencontre par visioconférence a déclaré : «nous avons eu une excellente réunion, pragmatique et positive et qui est de très bon augure pour le futur. C'est une démonstration parfaite d'une nouvelle démarche de partenariat pour améliorer la qualité de service aux citoyens» et d'ajouter : «nous sommes ravi par la décision ministérielle d'allocation de fréquences supplémentaires pour les opérateurs. Nous sommes aussi venus avec des propositions concrètes de solutions orientées pour le citoyens afin d'améliorer l'accès de tous au service, la qualité de service et l'innovation».

Djezzy tient à saluer cette initiative de Monsieur le ministre des télécoms dont la volonté clairement affichée est de parvenir à créer une synergie susceptible d'aborder les problèmes du secteur dans un esprit de sérénité et de transparence pour pouvoir offrir aux consommateurs algériens une haute qualité de service et une connectivité sans faille.

R. N.

LIGUE 1 LFP

LIGUE 1

Les clubs optent pour un championnat à 38 journées

LA MAJORITÉ des clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football, ont opté mercredi pour un championnat à 38 journées, dans le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la Fédération algérienne de football.

17 clubs sur l'ensemble des 20 issus de la nouvelle Ligue 1 professionnelle, ont répondu présents à l'invitation de la FAF et de la Ligue de football professionnel (LFP) pour examiner ensemble les différents scénarios du déroulement de la saison 2020-2021. Seuls la JS Saoura, la JS Kabylie, et le RC Relizane ont brillé par leur absence. La FAF a soumis aux clubs trois formules pour en choisir une : une compétition classique à 38 journées, un championnat avec une phase aller de 19 journées sans retour, et un championnat avec un aller simple de 19 journées suivi d'un play-off (les 10 premiers, ndlr) et un play-down. Seule l'ES Sétif, représentée par le président du Conseil d'administration, était contre l'idée d'une compétition à 38 journées. Par ailleurs, certains présidents de clubs ont profité de l'occasion pour exprimer leur inquiétude quant aux difficultés financées auxquelles ils font face. Dans ce registre, la FAF a indiqué qu'elle avait saisi la fédération internationale (Fifa) pour avoir son accord d'utiliser une partie de l'argent alloué dans le cadre du soutien financier contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), pour pouvoir payer les frais d'engagement de certaines formations, précise la même source. Par ailleurs, la même source a indiqué à l'APS «qu'aucune date n'a été arrêtée pour la reprise des entraînements, ou encore pour le début de la compétition. La date du 15 septembre avancée au cours de cette réunion est juste une supposition. Seuls les pouvoirs publics sont habilités à trancher sur cette question». La saison 2019-2020 n'a pu aller à son terme en raison de la pandémie de Covid-19. La FAF a consulté les membres de l'assemblée générale pour donner suite à la saison.

R. S.